

DÉLIBÉRATION N°DL20240109 DU CONSEIL MUNICIPAL**SÉANCE DU MARDI 02 JUILLET 2024**

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 21/06/2024 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;
- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 30 présents, 9 absents représentés à savoir :

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Axel DUGUA ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; M. Gilles GRECO ; M. Jean-Paul RIVAT ; Mme Aline MOUSEGHIAN ; M. Bruno CHANGEAT ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Daniel FAYOLLE ; Mme Béatrice COFFY (de 18h30 à 19h20 et de 20h15 à 22h35) ; M. François MORANGE ; M. Alexandre CIGNA ; M. Pierre DECLINE ; Mme Michelle DUVERNAY ; M. Yves ALAMERCERY ; M. Jean-Marc LAVAL ; Mme Geneviève MASSACRIER ; Mme Michèle FREDIERE (à partir de 19h50) ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT ; M. Francis NGOH NGANDO ; Mme Florence VILLEDIEU ; Mme Ayse CALYAKA ; Mme Abila CIPRIANI ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLLOT (à partir de 19h38) ; M. Romain PIPIER ; M. Pierre-Mary DESHAYES ; Mme Juliette BOULLIAT

ABSENTS REPRÉSENTÉS

Mme Sandrine FRANÇON a donné procuration à M. Daniel FAYOLLE

Mme Béatrice COFFY a donné procuration à Mme Andonella FLECHET (à partir de 19h20 jusqu'à 20h15)

Mme Michèle FREDIERE a donné procuration à Mme Catherine CHAPARD (jusqu'à 19h50)

M. Philippe PARET a donné procuration à Mme Stéphanie CALACIURA

Mme Florence VANELLE a donné procuration à M. Gilles GRECO

Mme Dudu TOPALOGLU a donné procuration à M. Régis CADEGROS

Mme Patricia SIMONIN-CHAILLLOT a donné procuration à M. Jean MINNAERT (jusqu'à 19h38)

Mme Nathalie ROBERT a donné procuration à Mme Isabelle SURPLY

M. Luc CHEVALLIER a donné procuration à Mme Juliette BOULLIAT

SECRÉTAIRE ÉLUE POUR LA DURÉE DE LA SESSION

Mme Catherine CHAPARD.

DISPOSITIF "NOTRE ÉCOLE, FAISONS-LA ENSEMBLE". FONDS D'INNOVATION PÉDAGOGIQUE - CONVENTION DE FINANCEMENT- ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE MASSENET PASTEUR

Mme Juliette BOULLIAT expose ce qui suit :

La délibération n° DL20230177 présentée au conseil municipal du 4 décembre 2023, a approuvé quatre projets de conventions « Notre école, faisons là ensemble ».

D'autres écoles publiques du 1^{er} degré de Saint-Chamond souhaitent s'inscrire dans cette démarche.

A ce titre, l'école élémentaire Massenet-Pasteur, située sur le quartier de Fonsala, a réuni l'ensemble des acteurs de la communauté éducative, les enseignants, les familles et les services de la ville, afin de faire émerger un projet pédagogique.

Approuvé en conseil d'école, ce projet intitulé « Ensemble dans les apprentissages » a reçu un avis favorable de la commission académique.

Ce projet s'attache à favoriser le bien-être à l'école, conserver un bon climat scolaire et favoriser la réussite pour tous. Ainsi, seront créés des espaces permettant d'accueillir au mieux les élèves, notamment ceux en situation de handicap. En complément, la subvention octroyée permettra l'achat de mobiliers et matériels spécifiques.

Dans le cadre du Fonds de l'innovation pédagogique, une subvention de 30 845 € est accordée.

La collectivité recevra, dès signature de la convention, une avance de 30 % correspondant à 9 253 €. Le solde sera versé à l'envoi d'un compte rendu d'exécution et présentation des factures, dans la limite du montant de la subvention accordée.

D'autres projets sont en cours de réflexion actuellement au niveau des établissements du 1^{er} degré de Saint-Chamond. Ils feront l'objet de conventions ultérieurement.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 37 voix pour,

2 abstentions

Mme Isabelle SURPLY ; Mme Nathalie ROBERT

DÉCIDE :

- **d'approuver** la convention de financement dans le cadre du Fonds d'innovation pédagogique du dispositif « Notre école faisons la ensemble », pour le projet de l'école élémentaire Massenet-Pasteur,
- **d'approuver** le principe de gestion par la commune du fonds d'innovation pédagogique pour chaque projet validé par la commission d'examen des projets pédagogiques présidée par le recteur de l'académie,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les conventions ou tout document y afférent.

-----oooOooo-----

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.

Certifié,

Saint-Chamond, le 03/07/2024



Le maire,

Le secrétaire de séance,

Axel DUGUA

Catherine CHAPARD

Date de mise en ligne 8 juillet 2024